

■ **De Figueiredo José**, à Lausanne, pose d'armatures en fer dans le domaine de la construction, en faillite (FOSC du 26.03.2002, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 14 juin 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 9269 du 30.09.2002  
(00671702 / CH-550.0.079.493-5)